

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-2409 rév. 0**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

DEKRA CERTIFICATION
Immeuble la Boursidière - Porte I
Rue de La Boursidière
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

SIREN : 491590279

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17029:2019**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme de validation/vérification / *As an validation/verification body*
pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

DONNÉES ET DÉCLARATIONS / DATA AND CLAIMS

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr) / *which activities are precisely described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr) :*

3-2409 rév. 0

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **01/03/2026**
Date de fin de validité / *Valid until* : **30/11/2030**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Environnement - Transport -
Services - Métrologie Légale,
Pole manager - Environment - Transport - Services - Legal Metrology,

DocuSigned by:



B1953E8155854C3...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-2409 rév. 0

Organisme d'inspection accrédité :

DEKRA CERTIFICATION

**Immeuble la Boursidière - Porte I
Rue de La Boursidière
92350 LE PLESSIS-ROBINSON**

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation en vigueur :

19 - DONNÉES ET DÉCLARATIONS / 19.3 - Foires, salons, congrès et évènements /		
19.3.1 - Vérifications réalisées dans le cadre du régime de déclaration préalable des manifestations commerciales #		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
19.3.1a	Vérification des déclarations portant sur les caractéristiques chiffrées des manifestations commerciales soumises à déclaration	Code de commerce (articles L.762-1 à L.762-9) Décret n° 2006-85 du 27 janvier 2006 relatif au régime de déclaration préalable des manifestations commerciales Arrêtés du 12 juin 2006 et du 19 mars 2010 relatifs au régime de déclaration préalable des manifestations commerciales Arrêtés du 24 octobre 2012 relatif à l'accréditation des organismes de contrôle des caractéristiques chiffrées des manifestations commerciales annexe XIII de l'annexe 7-10 du livre septième de la partie Arrêtés du Code du commerce NF ISO 25639-1 "Terminologie du secteur des foires, salons et congrès ou manifestations commerciales - Partie 1 : Vocabulaire" NF ISO 25639-1 "Terminologie du secteur des foires, salons et congrès ou manifestations commerciales - Partie 2 : Méthode de comptage à des fins statistiques ou à des spécifications reconnues équivalentes" Programme de vérification développé par l'organisme

Section Inspection

**Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à
DEKRA CERTIFICATION**

IMPLANTATIONS	ADRESSE
DEKRA CERTIFICATION	IMMEUBLE DE LA BOURSIDIERE - PORTE I RUE DE LA BOURSIDIERE 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Date de prise d'effet : **01/03/2026**

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr